



Mieux manger pour et par tous en Pays de Fayence

Diagnostic des profils et attentes des personnes recourantes au Relais Solidarité en Pays de Fayence

Réalisé en 2025 par l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa), à la demande de la Communauté de communes du Pays de Fayence dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), cette étude répond à plusieurs objectifs :

- Mieux comprendre les profils et les besoins des personnes qui fréquentent le Relais Solidarité, opérateur de l'aide alimentaire en Pays de Fayence ;
- Identifier leurs attentes sur les volets alimentation et accompagnement ;
- Faire émerger des pistes et axes de travail pour la mise en œuvre d'expérimentations favorisant la participation des personnes aidées dans leur accès à une alimentation saine, durable et de qualité.

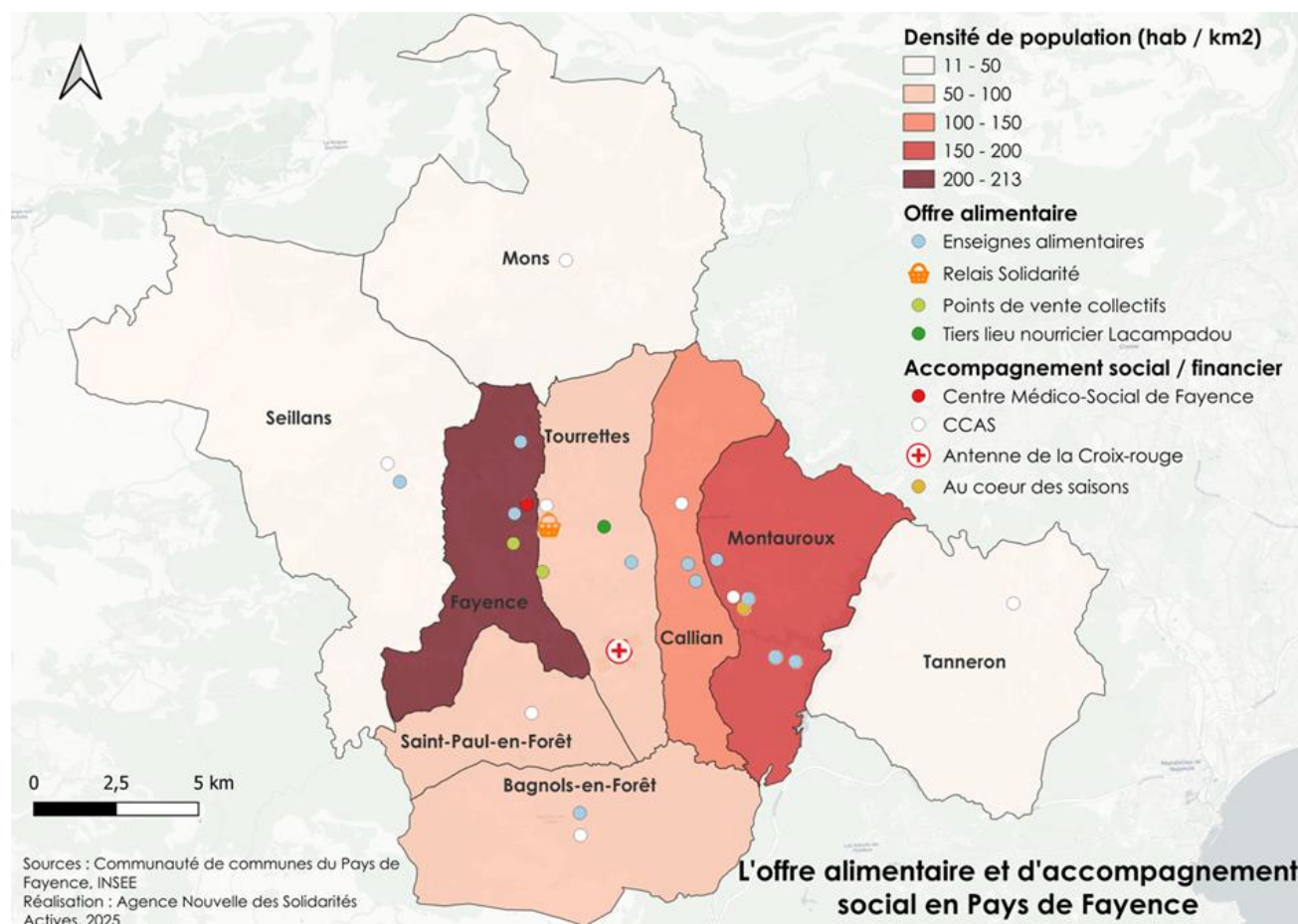
Ce travail s'appuie sur différentes **données chiffrées** issues de l'INSEE et des rapports d'activité du Relais Solidarité ; ainsi que sur un **travail de collecte de données quantitatives mené auprès de 73 personnes** recourantes à l'association, **d'entretiens qualitatifs** menés auprès d'une 10aine de personnes recourantes et de 7 responsables et professionnels d'institutions et d'organisations du territoire, entre mars et mai 2025.



MIEUX COMPRENDRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE EN PAYS DE FAYENCE

- Un territoire particulièrement **touristique**, avec des **indicateurs de précarité favorables**
- Malgré cela, des **disparités de niveaux de vie** entre les habitants
- Des populations plus fragiles apparaissent, faisant émerger **diverses formes de précarité** :
 - Précarité **locale**
 - Précarité **mobilité**
 - **Isolement** des publics plus âgés, renforcé hors saison touristique
 - Problématiques **d'accès aux droits et aux soins** pour les publics les plus vulnérables

➔ Le cumul de vulnérabilités peut aboutir à des situations de **précarité, notamment alimentaire** (l'alimentation étant souvent une variable d'ajustement dans le budget), pour les ménages les plus vulnérables sur le territoire



8 enseignes alimentaires : enjeux d'accessibilité financière et de mobilité

Dispositifs innovants en développement : **tiers lieux alimentaires et points de vente collectifs**

Aides financières communales et départementales

Dispositifs de solidarité alimentaire : Relais Solidarité, Croix-Rouge, Au cœur des saisons, autres associations locales qui proposent des aides financières

Le **Relais Solidarité**, implanté à Tourrettes, est l'**opérateur principal de l'aide alimentaire** en Pays de Fayence. Il organise tous les **vendredi après-midi une distribution gratuite de colis alimentaires** sous la forme d'un drive. En 2024, ce sont **390 ménages** qui ont bénéficié de l'aide de l'association. En parallèle des distributions, différents acteurs, partenaires de l'association, ont mis en œuvre des **permanences et activités** pour les personnes recourantes au Relais.

LES RESULTATS DE L'ENQUETE

LES PROFILS DES PERSONNES REOURANTES

- Une **majorité de femmes** fréquentent le Relais (71 %).
- Les personnes sont pour la quasi-totalité de **nationalité française**.
- Les personnes sont pour la plupart **âgées de plus de 40 ans** (71 %), pour une **moyenne d'âge de 53 ans**.
- Les personnes résident pour la majorité dans les **communes proches des locaux** de l'association – Fayence, Montauroux et Seillans notamment –, depuis **plusieurs années** et dans des **logements personnels et équipés**.
- Deux compositions familiales se distinguent : les **familles avec enfants** (57 %) et les **personnes seules** (40 %), avec une part élevée de **familles monoparentales et de familles nombreuses**.
- Enfin, une majorité de **travailleur.ses « pauvres »** parmi les recourant.es (30 %), puis de **retraité.es** (25 %) et de **personnes en recherche d'emploi** (15 %).

LE RAPPORT AU RELAIS ET LES PISTES D'AMELIORATION

- Les personnes se rendent pour la majorité au Relais depuis **plusieurs années**, notamment les personnes plus âgées, et ont connu l'association par l'**information d'un professionnel.le de l'action sociale** (51 %) ou par **du bouche-à-oreille** (40 %)
- Une **satisfaction globale** se dégage quant au **fonctionnement de l'association** :
 - Accueil des bénévoles, jours et horaires de distribution, fonctionnement du drive
 - Quelques réserves sur le manque de choix des produits et le temps d'attente sur place

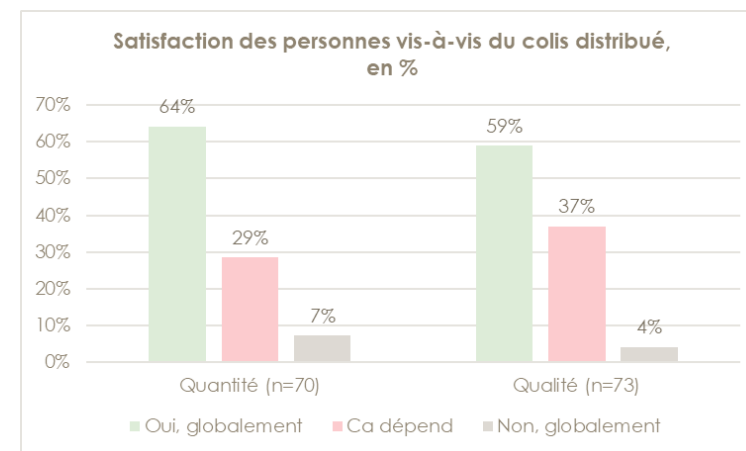
LES PARCOURS D'APPROVISIONNEMENT EN NOURRITURE

- Le Relais Solidarité occupe une **place centrale dans l'approvisionnement** des personnes rencontrées :
 - Soit en **unique lieu d'approvisionnement** – ménages mono-gestionnaires (1 %)
 - Soit en **premier lieu d'approvisionnement** – ménages multi-activateurs (43 %)
 - Soit en **second lieu d'approvisionnement**, après des achats en commerces alimentaires – ménages gestionnaires indirects (56 %)
- L'**achat** occupe une **place incontournable** dans le parcours d'approvisionnement des personnes
- Les **achats** restent centralisés sur des **enseignes alimentaires de soft-discount** ou pratiquant des prix comparativement **moins élevés** :
 - Le **prix est la première variable** à laquelle les personnes déclarent être attentives quand elles font leurs courses
 - Les personnes déploient diverses **stratégies pour réduire leurs dépenses** : achats de produits antigaspi et promotions
 - Les **budgets des ménages dédiés à l'alimentation restent inférieurs** aux moyennes nationales
- ➔ **Rôle des aides financières octroyées par le département, les communes et les associations locales pour expliquer le recours quasi-généralisé des personnes aux achats.**

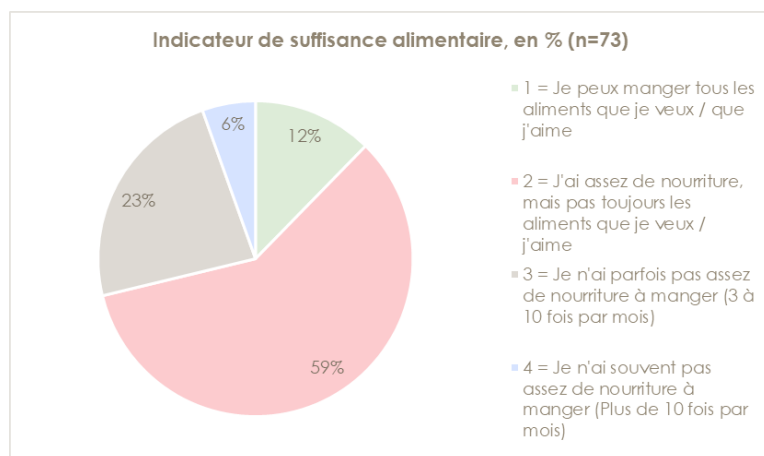
COMMENT AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DU RELAIS ?

- 1/ Réduire l'attente sur place
- 2/ Adapter les jours et horaires de distribution pour les personnes qui travaillent
- 3/ Améliorer les locaux

- Les **bénévoles semblent attentif.ves aux préférences alimentaires** : 66 % des personnes déclarent avoir été questionnées sur leurs préférences alimentaires. Toutefois, cette attention ne permet pas d'endiguer la **distribution de denrées qui ne sont pas consommées par les personnes** : 72 % déclarent recevoir parfois dans leur colis des **denrées peu appréciées, de mauvaise qualité**, qui ne correspondent pas à leurs régimes alimentaires ou qu'elles ne connaissent pas.
- Des **quantités distribuées plutôt satisfaisantes**, mais :
 - Peu de produits frais – viande et poissons
 - Quantités variables
 - Contenus trop faibles pour tenir la semaine
- Une **appréciation variable de la qualité** :
 - Etat des fruits et légumes variable
 - Produits à date courte ou dépassée
 - Faible qualité nutritionnelle



LES PRATIQUES ET HABITUDES ALIMENTAIRES



L'indicateur de suffisance alimentaire (FSI) est utilisé à l'international pour mesurer la perception de l'insécurité alimentaire d'un foyer. Les 4 modalités de réponse permettent à la personne d'auto-évaluer la suffisance de l'alimentation de son foyer, en termes qualitatifs et quantitatifs.

➔ La privation alimentaire concerne d'autant plus les familles monoparentales, particulièrement exposées à la précarité alimentaire.

- Plus de **8 ménages sur 10 déclarent une insuffisance alimentaire** qualitative ou quantitative
- Les **déterminants** de l'insuffisance alimentaire :
 - Le fait d'être un ménage gestionnaire-indirect
 - Le fait d'être une famille monoparentale
 - Le fait d'être une personne seule
- Les ménages les plus vulnérables déploient **diverses stratégies de survie pour palier le manque de nourriture** :
 - **Consommer qu'1 repas/jour** (25 %)
 - **Réduire l'alimentation des parents au profit des enfants** (64 % des ménages déclarant vivre avec ces enfants)
- Le fait d'avoir accès à une **alimentation choisie et équilibrée semble être un horizon lointain** pour les personnes :
 - 70 % estiment **subir leur alimentation**
 - 33 % déclarent ne pas avoir accès à une alimentation équilibrée
 - Le **manque de moyens financiers** apparaît comme dénominateur commun de ces deux expériences
- Les personnes ne fréquentent que très peu de restaurants, marqueur de **vulnérabilité en termes financiers, de sociabilité et de plaisir** associé à l'alimentation

LES EFFETS DES PERMANENCES ET ACTIVITES SUR LES PARTICIPANT.ES

- Les permanences de la CPAM, pour **renforcer l'accès aux soins** pour les personnes recourantes :
 - Mises en place en 2024, reconduites en 2025 : **36 personnes touchées**
 - Des effets positifs observés sur les personnes, par le **raccordement des personnes en situation de rupture de droits, la réinsertion des personnes dans leur parcours de soins, et en renforçant le sentiment de dignité et d'estime de soi** des participant.es
 - Les ateliers d'activité physique adaptée du GAPS, **pour favoriser le retour au sport et la santé** :
 - **Deux sessions de 3 mois** organisées en 2024 auprès d'un public mixte de **12 personnes** – recourant.es au Relais et personnes extérieures
 - Des effets positifs mesurés sur la **pratique sportive, la confiance en soi et le renforcement des liens sociaux** pour les participant.es
 - Les ateliers cuisine organisés par la section SEGPA du collège Léonard de Vinci à Montauroux, pour **encourager la pratique culinaire** :
 - Deux ateliers organisés en 2025, **6 personnes par atelier**, et un **repas collectif** pour clôturer l'activité
 - Des effets positifs observés, autour de **l'aspect social de la cuisine**
- ➔ **Malgré une faible participation et une connaissance limitée, des dispositifs pertinents au regard des besoins des personnes, qui gagneraient à être mieux présentés et mis en avant pour favoriser la participation.**

3. FAIRE EVOLUER L'ACCESSIBILITE ALIMENTAIRE

Favoriser la participation des personnes concernées

Prêter attention aux contraintes personnelles

Penser un projet en adéquation avec les besoins exprimés

Accompagner les personnes pour une prise de décision éclairée

VOS CONTACTS

cecile.robinault@solidarites-actives.com
clementine.sirvent@solidarites-actives.com



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

LES PISTES D'EXPERIMENTATION – Evoquées par les personnes rencontrées

- **MONTER UNE EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**
 - Renforcer la possibilité de choix des produits
 - Une piste d'accompagnement sur la gestion budgétaire pour le CMS de Fayence
 - Créer un espace de sociabilité et de renforcement des liens sociaux
- **RENFORCER L'OFFRE DE CHEQUES ALIMENTAIRES SUR LE TERRITOIRE**
 - Réduire la dépendance à l'aide alimentaire et renforcer l'autonomie des personnes
 - Une piste d'accompagnement sur la gestion budgétaire et l'insertion professionnelle
 - Encourager la sortie de situations de précarité enlisées
- **METTRE EN PLACE UN JARDIN NOURRICIER ET PARTAGE**
 - Garantir un accès à des produits locaux
 - Faire le lien entre accessibilité alimentaire et amélioration de la santé mentale
 - Renforcer les dynamiques locales de mieux manger et de sensibilisation au gaspillage, via un adossement au tiers-lieu LACAMPADOU

Les équipes du Relais Solidarité souhaitent aujourd'hui faire évoluer leur modèle, en ouvrant 3 après-midis par semaine, en mettant en place une cotisation financière mensuelle, et en organisant la distribution sous forme de stands. Ces premières réflexions restent à valider avec les bénévoles en Assemblée Générale.